

Dix-septième réunion annuelle des rapporteurs et représentants spéciaux, experts indépendants et présidents des groupes de travail du Conseil des droits de l'homme

Genève, 28 juin-2 juillet 2010

Palais Wilson

Salle de conférence au rez-de-chaussée

Projet d'ordre du jour annoté

I. Questions d'organisation et de procédure

- a) **Ouverture de la réunion**
- b) **Élection du Président et du Rapporteur de la dix-septième réunion annuelle**
- c) **Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail**
- d) **Élection de trois membres du Comité de coordination**
- e) **Adoption du rapport de la dix-septième réunion annuelle**

La dix-septième réunion annuelle sera ouverte par le Président de la seizième réunion annuelle, qui lancera un appel à candidatures pour les fonctions de président et de rapporteur de la dix-septième réunion annuelle. Les participants éliront le Président et le Rapporteur de la dix-septième réunion annuelle.

Conformément à la pratique antérieure, le Président de la dix-septième réunion annuelle assurera la présidence du Comité de coordination jusqu'à la dix-huitième réunion annuelle. Le Rapporteur sera membre du Comité de coordination jusqu'à la dix-huitième réunion annuelle.

L'ordre du jour et le programme de travail seront ensuite examinés et adoptés.

Les participants éliront les trois autres membres du Comité de coordination à une date ultérieure.

Ils adopteront le rapport de la dix-septième réunion annuelle présenté par le Rapporteur le dernier jour de la réunion.

Documentation

- **Projet d'ordre du jour/Rev.1**
- **Projet d'ordre du jour annoté**
- **Projet de programme de travail**

II. Rapport du Comité de coordination

L'ancien Président du Comité de coordination et Président de la seizième réunion, M. Santiago Corcuera, présentera le rapport et informera les participants des activités menées par le Comité de coordination en 2009-2010, puis un échange de vues aura lieu. Les participants débattront également de la mise en œuvre des décisions prises et du suivi des questions soulevées à la seizième réunion annuelle. Ils pourront en outre préparer les échanges de vues avec la Haut-Commissaire, l'ancien Président et le Président en exercice du Conseil des droits de l'homme et les membres du Bureau du Conseil, ainsi que les représentants d'États membres.

Documentation

- Note du Comité de coordination des procédures spéciales sur les activités qu'il a menées depuis juin 2009.

III. Échange de vues avec la Haut-Commissaire aux droits de l'homme

Les participants auront un échange de vues avec la Haut-Commissaire, M^{me} Navanethem Pillay. La Haut-Commissaire informera notamment les participants de la mise en œuvre de son Plan de gestion stratégique 2010-2011 et des priorités actuelles et futures du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH). Elle évoquera peut-être le ré-examen à venir du Conseil des droits de l'homme.

Les participants auront un échange de vues avec le Directeur de la Division des Organes de Traités, M. Ibrahim Salama, sur des activités futures, notamment des séminaires relatifs à la liberté d'opinion et d'expression et l'incitation à la haine raciale et religieuse.

Documentation

- Plan de gestion stratégique 2010-2011 de la Haut-Commissaire

IV. Le Conseil des droits de l'homme et le système des procédures spéciales

a) Échange de vues avec l'ancien Président du Conseil des droits de l'homme

Les participants auront un échange de vues avec l'ancien Président du Conseil des droits de l'homme, S.E. M. Alex Van Meeuwen, Représentant permanent de la Belgique.

b) Échange de vues avec le Président et les membres du Bureau du Conseil des droits de l'homme

Les participants auront un échange de vues avec le Président et les membres du Bureau du Conseil des droits de l'homme. Le nouveau Président et le nouveau Bureau seront élus le 21 juin 2010.

Documentation

- Note du HCDH sur les faits nouveaux survenus au Conseil des droits de l'homme depuis juin 2009

c) Échange de vues avec les représentants d'États membres

Les participants auront un échange de vues avec les représentants d'États membres sur des questions ayant trait au système des procédures spéciales.

d) Ré-examen du Conseil des droits de l'homme

Les participants débattront du ré-examen du Conseil des droits de l'homme et de la contribution des procédures spéciales à ce processus. Il sera fait rapport sur la réunion informelle du Comité de coordination élargi tenue sur ce sujet le 4 juin 2010 à Genève.

Documentation

- Note du Comité de coordination sur la réunion informelle consacrée au ré-examen du Conseil des droits de l'homme (interne)
- Recueil des références aux procédures spéciales figurant dans une sélection de documents de réunions portant sur le réexamen du Conseil des droits de l'homme (tenues jusqu'en avril 2010) (disponible uniquement en anglais)
- Recueil des références aux procédures spéciales figurant dans les déclarations et rapports de la Haut-Commissaire et du HCDH aux réunions ayant trait au Conseil des droits de l'homme et aux neuvième à treizième sessions du Conseil (disponible uniquement en anglais)

V. Questions thématiques et méthodes de travail

a) Renforcement de l'efficacité des procédures spéciales: rapport commun sur les communications et autres activités communes

Le HCDH rendra compte aux participants des progrès réalisés dans l'élaboration d'un rapport commun sur les communications de tous les titulaires de mandat concernés.

Les titulaires de mandat procéderont à un échange de vues sur d'autres activités conjointes menées récemment ou prévues ou sur des activités qui exigent une coordination ou une action menée à l'échelle du système.

b) Intégration d'une perspective de genre dans les travaux des procédures spéciales: faits nouveaux thématiques et institutionnels, récents et à venir

Les participants discuteront de la contribution des procédures spéciales à divers processus tels que la suite donnée à l'examen et à l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing quinze ans après leur adoption (Beijing + 15), l'application de la résolution 1888 du Conseil de sécurité et le dixième anniversaire, qui sera célébré prochainement, de la résolution 1325 du Conseil de sécurité relative aux femmes, à la paix et à la sécurité. Ils seront informés des faits nouveaux concernant la mise en place du mécanisme de l'ONU sur le genre.

Documentation

- Note du HCDH sur les faits nouveaux thématiques et institutionnels dans le domaine des questions de genre et des droits fondamentaux des femmes qui relèvent des procédures spéciales
- Résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité
- Résolution 1888 (2009) du Conseil de sécurité
- Résolution 1889 (2009) du Conseil de sécurité

- Résolution 63/311 de l'Assemblée générale: cohérence à l'échelle du système
- Déclaration faite par la Commission de la condition de la femme à l'occasion du quinzième anniversaire de la Conférence mondiale sur les femmes (E/CN.6/2010/L.1)

c) Rôle des procédures spéciales dans le système d'alerte rapide, y compris la responsabilité de protéger

Les participants débattront de la contribution des procédures spéciales au système d'alerte rapide et du suivi des questions soulevées à la table ronde sur le thème «Alerte rapide et questions émergentes», qui s'est tenue le 23 octobre 2009 pendant la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale. Ils auront une discussion sur les faits nouveaux concernant la responsabilité de protéger.

Documentation

- Note du HCDH: Résumé de la table ronde sur le thème «Procédures spéciales: Alerte rapide et questions émergentes», tenue à New York le 23 octobre 2009
- Rapport du Secrétaire général: la mise en œuvre de la responsabilité de protéger (A/63/677)

d) Protection des droits de l'homme dans le contexte de catastrophes naturelles

Le Représentant du Secrétaire général sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays présentera les développements concernant la protection des droits de l'homme dans le contexte de catastrophes naturelles. L'expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en Haïti discutera des activités menées au titre du suivi de la situation en Haïti.

Documentation

- Directives opérationnelles sur les droits de l'homme et les catastrophes naturelles (A/HRC/4/38/Add.1)
- Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays (E/CN.4/1998/53/Add.2)

e) Suivi coordonné des travaux des mécanismes relatifs aux droits de l'homme: procédures spéciales, organes de traités et Examen périodique universel

Les participants auront la possibilité de débattre, avec des membres du personnel des présences sur le terrain et du siège du HCDH, du suivi coordonné des recommandations et conclusions des procédures spéciales, des observations finales des organes de traités et des recommandations formulées dans le cadre de l'Examen périodique universel.

Documentation

- Note du HCDH sur les bonnes pratiques récentes en matière de collaboration avec les procédures spéciales, l'accent étant mis sur le suivi
- Note du HCDH sur le suivi des activités des procédures spéciales (documentation de la seizième réunion annuelle)

f) Mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement

Les participants auront la possibilité de débattre de la contribution des procédures spéciales à la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier en vue de la manifestation de haut niveau prévue à l'Assemblée générale en septembre 2010 et du vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de la Déclaration sur le droit au développement.

Documentation

- Note du HCDH sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les droits de l'homme
- Résolution 55/2 de l'Assemblée générale: Déclaration du Millénaire des Nations Unies
- Déclaration 41/128 de l'Assemblée générale: Le droit au développement

VI. Consultations avec des parties prenantes

a) Organismes des Nations Unies

Les participants auront un échange de vues avec les représentants d'organismes, notamment de fonds et programmes, et d'institutions spécialisées des Nations Unies, au sujet des bonnes pratiques et des stratégies permettant d'instaurer une meilleure coopération avec les procédures spéciales, en particulier en ce qui concerne le suivi des travaux des procédures spéciales.

Documentation

- Note du HCDH sur les bonnes pratiques récentes en matière de collaboration avec les procédures spéciales, l'accent étant mis sur le suivi
- Note du HCDH sur la cohérence à l'échelle du système et l'engagement avec les équipes de pays des Nations Unies (documentation de la quatorzième réunion annuelle)

b) Échange de vues avec des représentants d'organisations de la société civile et d'institutions nationales des droits de l'homme

Les participants auront un échange de vues avec des représentants d'organisations de la société civile et d'institutions nationales des droits de l'homme au sujet des bonnes pratiques et des stratégies permettant d'instaurer une meilleure coopération. Les discussions pourront mettre l'accent sur la suite donnée aux recommandations formulées par les procédures spéciales et le réexamen à venir du Conseil des droits de l'homme.

Documentation

- Travailler avec le Programme des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme: Manuel à l'intention de la société civile (publication du HCDH)
- Document de synthèse sur l'interaction entre les institutions nationales des droits de l'homme et les procédures spéciales (documentation de la quatorzième réunion annuelle)

VII. Session conjointe avec les organes des traités créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme

Les titulaires de mandat auront la possibilité d'examiner des questions d'intérêt commun avec les présidents et d'autres membres des organes de traités qui participent à la onzième réunion intercomités. Les discussions pourront mettre l'accent sur le suivi coordonné des recommandations et conclusions des procédures spéciales, des observations finales des organes des traités et des recommandations formulées dans le cadre de l'Examen périodique universel. Il sera possible de débattre de la méthode de suivi appliquée par les rapporteurs des organes conventionnels.

Documentation

- Note du HCDH sur les bonnes pratiques récentes en matière de collaboration avec les procédures spéciales, l'accent étant mis sur le suivi
- Documentation des organes de traités sur la méthode et les pratiques en matière de suivi (à confirmer)

Annexe

Manifestations parallèles et réunions informelles

- Réunion du Comité de Coordination, dimanche 27 juin 2010, Palais Wilson, salle 3-016, 16h00-18h00 (privé)

Sauf indication contraire, toutes les réunions suivantes se tiendront au Palais Wilson, à la salle de conférence au rez-de-chaussée.

Lundi 28 juin 2010

- 14h00-15h00 Réunions bilatérales (sur demande) avec la Cheffe ou des membres du personnel de l'Unité des voyages du HCDH – salon des délégués (attendant à la salle de conférence au rez-de-chaussée)

Mardi 29 juin 2010

- 9h00-10h00 Réunion d'information par M. Ted Piccone du Brookings Institute sur son projet de recherche intitulé «L'impact des mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme»
- 14h00-15h00 Exposé du FIAN – Pour le droit à se nourrir et discussion sur le projet d'élaboration de principes relatifs aux obligations extraterritoriales découlant des instruments portant sur les droits économiques, sociaux et culturels

Mercredi 30 juin 2010

- 9h15-10h00 Échange de vues avec des Présidents d'organes de traités (SPT, CEDAW, CRC) (à confirmer)
- 14h00-15h00 Discussion avec les représentants de la Section des communications du HCDH sur les bonnes pratiques récentes en matière de collaboration avec les médias
- Réunion d'information par le Chef du Service de la gestion et de l'appui au programme du HCDH sur des questions budgétaires (à confirmer)

Jeudi 1 juillet 2010

- 9h15-10h00 Échange de vues avec le Rapporteur spécial de la Commission du développement social du Conseil économique et social chargé d'étudier la situation des handicapés
- 14h00-15h00 Réunion d'information par la Division de la recherche et du droit au développement du HCDH sur les indicateurs relatifs aux droits de l'homme

Vendredi 2 juillet 2010

- 9h00-10h00 Réunion d'information par la Division de la recherche et du droit au développement du HCDH sur le droits au développement